



NOTRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2016-2021

Historique de la création de la Commission

Dans les années 60, la Commission d'aménagement de Québec est créée afin de concevoir un projet de colline Parlementaire. Après son abolition, un consensus se dégage de nombreux mémoires et commissions, notamment pour attribuer une compensation financière à la Ville de Québec, afin que les citoyens n'aient pas à porter seuls le poids de la présence de l'État à Québec. C'est en 1989 qu'un organisme est créé, l'ancêtre de la Commission. Il a pour mandat de coordonner les interventions gouvernementales concernant l'aménagement, la mise en valeur et le développement de la région de la capitale.

À la suite de ce premier pas, les revendications de la Ville de Québec pour la reconnaissance effective du statut de capitale et la création d'un organisme indépendant doté des moyens et des pouvoirs nécessaires à la promotion des intérêts de la capitale se poursuivent. S'ensuit la création de la Commission de la capitale nationale du Québec par une loi votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale le 22 juin 1995.

C'est donc après plus de 30 ans de demandes relatives à la spécificité de capitale et à son impact financier que la Commission a vu le jour. Aujourd'hui, on se rend compte de l'importance de notre organisme dans la capitale et de tous les projets qui ont été réalisés au cours des vingt dernières années.



NOTRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2016-2021

Nos objectifs de percée (5 ans)

1 Créer des expériences distinctives dans la capitale

2 Faire du littoral du Saint-Laurent un lieu d'intervention privilégié

3 Être reconnue par les Québécois comme l'organisme qui leur offre une capitale mémorable et inspirante

4 Devenir un chef de file en matière d'efficience organisationnelle

Notre vision

Au nom des Québécois, offrir une capitale mémorable et inspirante.

Par ses actions d'accueil et de mise en valeur, la Commission fait vivre à ses clientèles d'ici et d'ailleurs des expériences marquantes et communicatives qui placent la capitale au cœur de leurs souvenirs.



Notre mission

Aménager, embellir et promouvoir la capitale nationale, lieu de rassemblement et de mémoire pour tous les Québécois.

Conseiller le gouvernement sur la mise en valeur du statut de capitale.

Nos valeurs

► L'exemplarité

La Commission favorise l'excellence et l'efficience dans la réalisation de sa mission. Elle s'assure de la cohérence de ses actions. Les membres de son équipe agissent en toute intégrité.

► La créativité

La Commission favorise l'innovation dans l'élaboration de ses projets, dans le développement de ses programmes et dans ses pratiques de gestion.

► La collaboration

La Commission prend appui sur son équipe. À ce titre, elle respecte les membres de son personnel, leur expertise et leur expérience. Elle fait preuve d'ouverture à l'égard de leurs initiatives et favorise le travail multidisciplinaire. Elle travaille également en partenariat avec d'autres organisations qui ont à cœur la mise en valeur de la capitale.

► L'appartenance

La Commission valorise l'implication de son équipe à l'atteinte de sa mission et leur loyauté envers l'organisation. Elle vise aussi à faire de la capitale un lieu de rassemblement accessible, dont tous les Québécois sont fiers.

